



Les Entreprises DARBIER vont planter des arbres pour compenser leurs émissions de CO2.

Les entreprises DARBIER, à la fois agence de voyages et société de transport de voyageurs basées à Montargis et Nemours, ont noué un partenariat avec la startup EcoTree pour mettre en œuvre une démarche de compensation des émissions de CO2 de leurs autocars de tourisme en participant au reboisement durable d'un ancien terrain agricole en Sologne bourbonnaise.

Le CO2, principal responsable du réchauffement climatique

Désormais capable de mesurer avec précision ses émissions de CO2, la société des **Transports DARBIER** a décidé d'entreprendre une démarche de **compensation de ses émissions de CO2**.

Conscients de leur responsabilité environnementale, les **Transports DARBIER** se sont ainsi engagés dans la plantation de **plus de 400 arbres par an** en forêt de Luthenay, au cœur de la Sologne bourbonnaise dans la Nièvre. Sur les bords de Loire, dans ce massif qui s'étend sur 114 hectares aux multiples essences, ces jeunes arbres plantés vont grandir et absorber chacun en moyenne ½ tonne à 1 tonne de CO2 tout au long de leur vie.

Avec ces 405 arbres plantés chaque année, l'entreprise pourra compenser l'équivalent de 140 000 kilomètres parcourus chaque année lors de leurs voyages organisés. Cela correspond à **40 % des émissions annuelles de la flotte tourisme** de l'entreprise.

Une démarche environnementale mise en route depuis plusieurs années au sein de l'entreprise

Les véhicules de transports voyageurs dédiés aux déplacements touristiques de longue distance allient de nos jours confort, sécurité, grande autonomie, grande capacité de places à bords et emport des bagages.

Ces autocars dits de « Grand Tourisme », véritables véhicules de croisière routière, ont tous une motorisation diesel de dernière génération (normes EURO V ou VI). Ce sont aujourd'hui les seules motorisations des véhicules disponibles sur le marché.

Attendant les évolutions technologiques propres abordables et consciente de la nécessité de maîtriser les émissions générées par ses activités de transports consommant du gasoil, cette PME montargoise s'organise.

Depuis 2015, la société de **Transports DARBIER** a adhéré à la démarche volontaire de la **Charte « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent »**. Cette démarche environnementale toujours en cours à ce jour est mise en œuvre pour diminuer l'empreinte carbone des activités de transports sous le haut patronage de l'ADEME (Ministère de l'écologie et du développement durable), la Direction Régionale de l'Environnement (DREAL), le Conseil Régional de la Région Centre Val de Loire et les organisations professionnelles dont la FNTV, la Fédération Nationale des autocaristes Transporteurs de Voyageurs.

En 2018 la société des **Transports Darbier** a renouvelé son engagement après trois années à mesurer les améliorations, former ces équipes, fiabiliser son matériel et son organisation en réduisant les émissions de CO2.

Un choix évident : compenser durablement ses émissions de CO2

Aujourd'hui, afin de poursuivre cette démarche responsable, les **Transports DARBIER** ont choisi de s'investir dans un programme concret et durable à travers la **compensation du CO2** émis par ses activités.

Avec l'aide de la startup **EcoTree**, ce programme consiste à planter des arbres pour renouveler les forêts françaises

avec des modes de gestion favorisant la préservation des écosystèmes forestiers et la biodiversité présente dans ses massifs (voir la présentation d'EcoTree ci-dessous).

Reboisement, gestion durable et biodiversité

Cette forêt fait l'objet d'un défi d'envergure pour la startup **EcoTree** qui poursuit ainsi sa vocation de reboiser et d'assurer une gestion durable de ses massifs. Ainsi à l'hiver prochain aura lieu le reboisement d'une parcelle de 30 hectares.

Sangliers, chevreuils, renards mais aussi faisans, grives, merles, et de nombreuses autres espèces vivent paisiblement dans ces bois, grâce aux actions de biodiversité mises en place afin de les protéger.

Les clients se verront proposer de contribuer à la démarche

Dans un premier temps la compensation du CO2 concernera **tous les déplacements en autocar des voyages organisés** par l'**Agence de Voyages DARBIER** et les **transferts** vers et depuis les **aéroports**.

En parallèle tous les devis adressés aux clients pour des **prestations de transport régulier et/ou occasionnel** comportent désormais une proposition de **participation au programme de compensation CO2**.

Ainsi les clients **Groupes, Entreprises** et **Collectivités** se verront proposer de participer à cette initiative qui majorera les coûts des transports par autocar de seulement environ 2% (soit autour de 4 centimes du kilomètre).

Loin de faire du « *greenwashing* », à travers cette démarche, l'entreprise **DARBIER** souhaite insister sur l'**intérêt écologique du voyage en autocar** et compte sur ce fort engagement pour encourager les voyageurs à choisir l'autocar plutôt que leur voiture.

Faire de l'autocar une solution vertueuse pour le tourisme et la mobilité collective

Savez-vous que chaque kilomètre réalisé par un passager à bord d'un autocar à motorisation diesel émet jusqu'à 40% de moins de gaz à effet de serre qu'une personne se déplaçant en voiture (source ADEME) ?

C'est donc dans un souci permanent d'être utile tout en diminuant les effets sur la planète que les sociétés **DARBIER** se proposent comme une **solution vertueuse à la mobilité** de ses clients.

Outre les aspects économique, pratique, convivial, de fiabilité et de confort, la **mobilité touristique par autocar** est une solution vertueuse en terme d'impact écologique, même équipé de motorisations diesel.

En effet la mutualisation d'un transport réalisé en autocar est reconnue comme revenant à substituer 30 voitures du trafic routier pour un même déplacement (Les surfaces au sol et l'espace pris dans la circulation sont également constatés comme un gain de plus de dix fois inférieur en faveur de la solution autocar).

Avec un unique moteur poids lourds consommant en carburant l'équivalent de 5 voitures, il est nécessaire de préciser que les dernières générations de motorisations équipant les autocars filtrent davantage (jusqu'à 10 fois à énergie égale) les émissions nocives (NOx) des gaz d'échappement que les 5 voitures présent en référence.

Source : <http://www.avem.fr/actualite-une-voiture-diesel-pollue-plus-qu-un-camion-6345.html>
ou www.theicct.org/nox-europe-hdv-ldv-comparison-jan2017

Surface au sol et espace pris dans la circulation :

Surface au sol d'un autocar : $12\text{m} \times 2,5\text{ m} = 30\text{ m}^2$

Surface au sol de 30 voitures : $5\text{ m} \times 2\text{ m} \times 30 = 300\text{ m}^2$ auxquels il faut ajouter l'espacement entre chaque voiture.

LES ENTREPRISES DARBIER ACTEURS HISTORIQUES DE LA MOBILITE DANS LE GATINAIS.

Depuis 1946, les entreprises DARBIER, installées à Montargis, ont dédié l'ensemble de leurs activités à la mobilité de leurs contemporains.

Le mot d'ordre, passé en témoin aujourd'hui à la troisième génération de dirigeants, que cela soit pour les transports collectifs réguliers ou ponctuels en autocar, pour les transports de loisirs et de déplacements lointains par l'agence de voyages, pour les déménagements ou avec son récent déploiement d'une solution de location et assistance dédiée au vélo sous la marque Vélo Mielo, a toujours été de savoir être utile.

C'est dans tous ces moments de vie pouvant être considérés comme anodins que la clientèle apprécie le savoir-faire en permanente évolution qui nécessite rigueur professionnelle, respect des engagements contractuels, des réglementations en vigueur et maintien d'une fiabilité à prouver au quotidien.

PRESENTATION ECOTREE

Née en 2015, EcoTree est une startup bretonne spécialisée dans le développement durable. Elle reprend des forêts abandonnées et d'anciennes coupes rases puis les replante en privilégiant des espèces adaptées aux régions et le mélanges des essences pour promouvoir la biodiversité. Chacun, particulier ou entreprise, peut devenir propriétaire d'arbres afin de financer ainsi le renouvellement et la gestion durable de ces massifs forestiers français. Permettant de faire un geste pour l'environnement tout en obtenant un retour sur investissement, EcoTree réconcilie développement durable et rentabilité...

EcoTree a pour ambition d'engager tout le corps social dans le renouvellement de la forêt française et de permettre à chacun de faire un geste concret pour l'environnement. En croissance constante depuis sa création, EcoTree travaille en 2019 avec plus de 350 entreprises partenaires et plus de 15 000 clients particuliers. La startup est propriétaire de plus de 500 hectares de forêts en Bretagne, dans le Limousin, la Sarthe, l'Île-de-France et la Bourgogne. Elle vient d'ouvrir un bureau à Copenhague pour s'ouvrir aux marchés scandinaves. L'entreprise est enregistrée auprès de l'AMF sous le numéro D-18-01 en tant qu'intermédiaire en biens divers.

LA GESTION DURABLE DES FORETS ET SES CO-BENEFICES

EcoTree met en place des modes de gestion durable de ses massifs forestiers et une sylviculture proche de la nature. Cela lui permet de concilier une production forestière de qualité, la préservation des écosystèmes forestiers, et de la biodiversité en général.

EcoTree favorise l'usage de la futaie irrégulière, il s'agit d'avoir, dans un même massif, des arbres de différents âges et d'essences diverses. La startup privilégie autant que possible la régénération naturelle des arbres, sans pour autant exclure le recours à la plantation si nécessaire. Avec cette gestion durable, ses forêts sont à l'origine de nombreux bénéfices environnementaux :

- renouvellement des forêts
- développement
- préservation de la biodiversité
- absorption de CO₂,
- amélioration de la qualité de l'air
- réduction des risques d'érosion des sols
- régulation de la température
- barrière contre le vent...

Les co-bénéfices sont aussi économiques et sociaux :

- création d'emplois locaux non délocalisables
- production de bois français de qualité, d'espaces de loisirs et de récréation pour l'homme.

Cette gestion durable des forêts est inscrite dans l'ADN du métier de forestier d'EcoTree : récoltant les fruits du travail des générations passées, elle perpétue chaque jour ces gestes sylvicoles, afin de transmettre ce patrimoine forestier aux générations à venir. De décennies en décennies, au rythme de la nature, la forêt s'érige en un patrimoine commun symbolique, écologique et économique que chacun doit préserver et pérenniser.

L'ABSORPTION CARBONE DE L'ARBRE

Pour grandir et créer leur substance, les arbres ont besoin de carbone qu'ils absorbent dans l'atmosphère et transforment en matière par le mécanisme de la photosynthèse. Ils stockent ainsi tout au long de leur vie du carbone dans leur feuillage, leurs branches, leurs racines et le sol. La quantité de CO₂ piégé dépend de l'espèce de l'arbre, de sa taille et de son âge. Les forêts sont ainsi considérées comme des puits de carbone car elles agissent comme un réservoir qui capte le CO₂ atmosphérique ; les forêts contribuent donc à diminuer le CO₂, un des principaux gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique.

Un arbre dans une forêt gérée durablement absorbe en moyenne 30kg de CO₂/an.

LES BESOINS DE LA FORET DANS LE MONDE ET EN FRANCE

- Chaque année, entre 13 et 15 millions d'hectares de forêt disparaissent dans le monde, (surface de la Belgique). La déforestation est à l'origine de 17 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (source GIEC).

- Chaque année, 80 millions de tonnes de CO₂ sont absorbées par la forêt française. Les coupes régulières maintiennent les arbres dans une période de croissance qui optimise la captation de carbone.

- La filière française du bois connaît aujourd'hui un déficit alors même que la surface forestière en France est la 3ème des pays de l'Union Européenne et que la demande ne cesse d'augmenter.

- D'ici les dix prochaines années, la France devra avoir renouvelé 500 000 hectares de forêt, ce qui correspond à seulement 3 % de la surface totale actuelle, pour rattraper le retard déjà accumulé.

CAUTIONS D'ECOTREE

AMF

EcoTree est enregistrée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D-18-01 en tant qu'intermédiaire en biens divers. Chaque année, EcoTree soumet à l'AMF un rapport de gestion et d'expertise qui témoigne de sa bonne gestion financière et forestière. Cette caution permet un contrôle et une traçabilité de l'ensemble de notre activité en vue de protéger le consommateur.

PASS FRENCH TECH

EcoTree a reçu en février 2019 le Pass French Tech, un label national attribué pour un an aux entreprises innovantes en hyper croissance et à très fort potentiel de développement, notamment à l'international. Grâce au *pass* qui lui a été décerné, EcoTree est accompagnée dans son développement par les partenaires publics du programme que sont La French Tech, Bpifrance, DGE, Business France, INPI, AFPC, France Invest et UGAP.



A PROPOS DES AUTOCARS DARBIER

TRANSPORTS DARBIER, acteur Historique local de Mobilité

Cyril DARBIER Président de la SAS TRANSPORTS DARBIER.

Siège social : 32 place de la République, 45200 Montargis

Centre principal d'exploitation : 488 rue du Chesnoy, 45200 Amilly

Depuis septembre 2014, Cyril DARBIER 3^{ème} génération a pris la direction de l'entreprise familiale afin d'instiller un nouveau souffle à cette entreprise qui fête son 74^{ème} anniversaire en 2020.

Les Transports Darbier en chiffres :

55 véhicules (dont 8 Véhicules légers).

8 Autocars de Grand Tourisme.

36 véhicules dédiés au réseau Rémi le réseau de Mobilité Interurbaine du Conseil Régional du Centre Val de Loire.

49 collaborateurs.

Exploitant de 5 lignes régulières publiques

- Montargis – Dordives (Remi 10)
- Montargis – Pithiviers (Remi 11)
- Montargis – Malesherbes (Remi 14)
- Montargis - Chatillon Coligny (Remi 15)
- Montargis – Gien (Liaison TER)

3000 élèves transportés par jour

8000 voyageurs de tourisme transportés par an

2 000 000 kms parcourus chaque année

1 certification AFNOR-REUNIR LeRéso

A PROPOS DE L'AGENCE DE VOYAGES DARBIER

Cyril DARBIER Gérant de la SAS AGENCE DE VOYAGES DARBIER

Siège social : 30 place de la République – 45200 MONTARGIS

3 Agences de voyages :

MONTARGIS : 30-32 place de la République 45200 Montargis

NEMOURS : 26 place de la République 77140 Nemours

AMILLY – SERVICE GROUPE : 488 rue du Chesnoy 45200 Amilly

Contact Presse : Cyril DARBIER 06 09 78 09 75 – cyril@darbier.com

